

JOURNAL DES HABITANTS

DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE (AHCVV)



Numéro 151 - hiver 2023
Journal de l'Association des Habitants du Centre et Vieille Ville
Editrice responsable : Madeleine Gurny - Imprimerie : Imprimerie Nationale, Genève
Tirage : 7500 exemplaires - AHCVV 1200 Genève
Internet : www.ahcvv.ch - Adresse électronique : journal@ahcvv.ch
ont participé à ce numéro : Isabel Bejar Alonso (iba), Madeleine Gurny (mg), Roman Juon (rj), Jean Charles Lathion (jcl), Jean-Dominique Lormand (jdl), Nathalie Pétel (np), Andrienne Soutter (as) et Florence Vandenbeusch (fv)

“e” Course de l'Escalade

La 45^{ème} course de l'Escalade aura lieu les 2-3 décembre. Comme chaque année, elle entraîne bien sûr son lot de perturbations de la circulation dans notre quartier, mais aussi le plaisir de voir les coureuses et coureurs enthousiastes animer nos rues, ainsi que les nombreux bénévoles engagés dans la réussite de la manifestation. Afin de remercier les habitants de la Vieille-Ville de leur compréhension et de leur bienveillance, une raclette est organisée par le Comité d'organisation de la Course de l'Escalade. Le délai d'inscription était fixé bien avant la parution de ce journal, il n'y a donc malheureusement plus de possibilité de s'inscrire.

Il est cependant encore temps de vous rappeler que l'accès à un large périmètre englobant la Vieille-Ville sera interdit aux véhicules le samedi de 7h à 24h et le dimanche de 7h à 18h. Même les itinéraires de contournement (Blvd des Philosophes, du Pont-d'Arve et Helvétique) ne seront pas accessibles le samedi de 18h à 23h pour permettre le déroulement de certaines épreuves sportives sans encombre !

PS: la semaine suivante, rebelote avec les cortèges de la Compagnie 1602. Pour plus d'informations, voir sur <https://www.1602.ch/les-corteges/>

mg

LA
CLEMENCE

Place du Bourg-de-Four 20
1204 Genève Suisse
+41(0)22 312 24 98
www.laclemence.ch
[@laclemencegeneve](https://www.instagram.com/laclemencegeneve)

OUVERT
TOUS
LES
JOURS

16, grand-rue et 3, rue beauregard

Pourquoi associer ces deux adresses ?

Parce que ces deux immeubles présentent de nombreux points communs. Situés tous les deux dans la Vieille-Ville, ce sont des immeubles de logements vides ou quasiment vides. Oui, vous avez bien lu : des immeubles de logements vides dans la Vieille-Ville.



Ces deux bâtiments sont ou ont été pendant des mois presque entièrement cachés (ou protégés des regards) par des échafaudages délabrés, parfois déchirés, arrachés, des déchets accumulés à leur pied. Aujourd'hui ils sont toujours quasiment vides.

Pourquoi est-ce un scandale ? En plus du gâchis de les laisser vides, ils se trouvent dans deux zones particulièrement prestigieuses. L'une, animée par de multiples établissements publics, tels que la MRL (Maison Rousseau et Littérature) et la Société de Lecture, des galeries d'art, ainsi que des bars, bis-trots, restaurants, etc. et des boutiques, est fréquentée par de très nombreux visiteurs. On pourrait dire que c'est un passage obligé dans la Vieille-Ville pour les touristes. L'autre, dévolue plutôt à l'habitat haut de gamme, du moins sur le côté pair de la rue, est composée de superbes immeubles du 18^e siècle avec terrasses-jardins, sans oublier le charmant petit bâtiment, ancienne débridée, récemment restauré, sur la place Franz Liszt.



Arn

BOURG-DE-FOUR 12
1204 GENÈVE
www.swisschocolates.ch

CHOCOLATERIE
TEA-ROOM

TÉL. +41 22 310 40 94
FAX +41 22 312 18 25
info@swisschocolates.ch



édito

Dans son édition du 30 août 2023, sous la rubrique « Il y a 50 ans dans la Tribune », Benjamin Chaix rappelle une enquête parue le 29 août 1973 dans ce même quotidien, évoquant le rôle de la Vieille-Ville : centre administratif ou lieu d'habitation.

A l'époque déjà, l'Association de la Vieille-Ville avait interpellé le Conseil d'Etat et le Conseil administratif « demandant aux autorités de tout mettre en œuvre pour que les immeubles occupés par les divers services officiels soient progressivement reconvertis en habitations à loyers abordables. Afin que revive la Vieille-Ville. » Seul le conseiller administratif Claude Ketterer s'en était ému, proposant de réserver les deux ou trois derniers étages des immeubles à l'habitat.

Force est de constater que, 50 ans plus tard, rien n'a bougé. Et pourtant l'Association des Habitants du Centre et de la Vieille-Ville (AHCVV) a réussi à convaincre le parti du Centre à déposer deux motions : l'une au Grand Conseil (M-2750) et l'autre au Conseil municipal (M-1655) intitulées « Rendons les locaux du centre-ville occupés par l'administration aux habitantes et habitants de Genève ! » Traitée et acceptée par la commission du logement le 12 août 2021, cette motion stagne à l'ordre du jour du Grand Conseil depuis. Elle a été refusée par la commission du Conseil municipal et n'a pas encore été traitée en plénière.

Lorsque l'on sait que le pouvoir judiciaire va, dans les années à venir, quitter ses locaux de la rue des Chaudronniers, on peut s'étonner - voire s'irriter - de ce manque de vision des autorités pour une Vieille-Ville, véritable centre historique, qui gagnerait à être revitalisée et revalorisée, tant au niveau culturel qu'au niveau de l'occupation de ses locaux.

En 2009, la motion M-2062 proposait l'adoption d'un programme d'optimisation de l'utilisation des locaux de l'Etat de Genève (projet OLEG). Le conseiller d'Etat de l'époque, Mark Müller, a pu prouver que la délocalisation des locaux de l'Office cantonal de la population ou ceux de la direction générale de l'enseignement post-obligatoire à Onex avait tout son sens.

Certes, le pouvoir politique a sa place en Vieille-Ville. Il n'est pas question de l'en déloger. Mais les nombreux bureaux de son administration peuvent sans doute se trouver en périphérie d'un canton limité dans sa surface.

Encore faut-il que les autorités de la Ville et du Canton aient une vision pour le développement de la Vieille-Ville... Cela reste à prouver...

Jean Charles Lathion, président de l'AHCVV

Notre association est fréquemment interpellée par des usagers, habitants du quartier ou visiteurs, peut-être d'éventuels locataires, qui sont fâchés et lassés de cette situation qui semble immuable.

Malgré de nombreuses démarches, même au plus haut niveau de l'Etat, rien ne bouge.

Alors, que faire ?

PS: Nous avons appris que des citoyens d'un quartier voisin, aussi fâchés que nous de cet état de fait, ont réagi en peignant des pièces de l'immeuble de la Grand-Rue de peinture blanche. Ils ont été convoqués au Tribunal parce que le « propriétaire » a porté plainte contre eux pour atteinte à la propriété ! Peut-on appeler « propriétaire » celui qui laisse mourir ou pourrir un bâtiment situé dans le quartier le plus protégé de Genève, le soustrayant au logement pour de pures raisons spéculatives ?

Là ce n'est plus un scandale mais une bouffonnerie grotesque.

Nous tenons à remercier ces courageux lanceurs d'alerte d'avoir par leur action poussé à la roue ce dossier qui nous désole et nous obsède depuis si longtemps.

as

OPTIC 2000 CHOITEL - 22 RUE DE LA CORRATERIE

Optic 2000
Une nouvelle vision de la vie

Offerte mais
chère à vos yeux.

MONTURE
OFFERTE*

TEL: 022 310 0179
SERVICES@OPTIC2000CORRATERIE.CH

Imprimerie Nationale
 c/o Prestige Graphique
 Chemin du Pont-du-Centenaire 114
 CH-1228 Plan-les-Ouates
 022 732 27 12
 www.imprimerienationale.ch

Confiez-nous vos impressions!

PHARMACIE SAINT-LEGER
 Bd Philosophes 15 – 1205 Genève
 Tel 022 321 08 15
 pharmacie.st-leger@bluewin.ch
 www.pharmacie-st-leger.ch

**COMMANDEZ PAR TÉLÉPHONE
 OU PAR E-MAIL**

**LIVRAISON GRATUITE AU
 CENTRE ET EN VIEILLE-VILLE !**

**Banque Raiffeisen
 d'Arve et Lac**
 Agence de Rive
 à votre service

RAIFFEISEN

création d'une application mobile de recensement des incivilités

Vous êtes citoyen/citoyenne ou agent/agent technique et vous constatez une incivilité (par exemple tag, stationnement sauvage, abandon d'objets, etc). Par quel moyen et à qui le signaler? Telle était la thématique des ateliers de réflexion aux-quels l'AHCVV a été invitée à participer le 10 octobre dans le cadre du Centre de Geisendorf, aux côtés des représentants d'associations et de services de l'Etat et des communes.

Cette démarche fait suite à un long processus de recueil d'informations depuis 2004 sur le niveau de sécurité dans les quartiers, sur l'image de la Police municipale, sur les craintes et attentes de la population. Un sondage a été effectué auprès de plus de 5000 personnes sous deux angles: 1) l'exposition (ce que l'on a vu), 2) le sentiment dérangeant que cela a provoqué. En 2020, un diagnostic a été établi et des recommandations ont été faites en vue de doter la Police d'une stratégie permettant de réguler ces situations.

Actuellement, le service d'analyse stratégique de la Police cantonale travaille à la création d'un outil informatique permet-tant de disposer de toutes ces indications en y intégrant les données de Genève en Poche sur le harcèlement de rue. L'idée: doter les services municipaux d'une application mobile portable pouvant être mise à disposition de l'ensemble de la population. Les quatre ateliers proposés le 10 octobre ont eu pour tâche d'identifier et d'analyser les processus, depuis le déclenchement par l'information jusqu'à la résolution du problème par les services concernés. Les participants ont été invités à modéliser les processus en créant des maquettes au moyen de légos afin de figurer de manière explicite les démarches tout au long des actions prévues.

Nul doute que ce projet sera des plus utiles... jcl

accessibilité à la vieille-ville

Le Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité (AGCM) convie habitants et commerçants à une nouvelle soirée d'échange en présence de Mme Perler, conseillère administrative.

Venez nombreux le **30 novembre à 17h30** à l'auditorium du Musée d'art et d'histoire pour partager vos préoccupations au sujet de l'accessibilité à la Vieille-Ville (bornes, horaires, minibus, etc.).

as

mg



processus de décision par consentement (et autres particularités dans la gestion du manège en ville) partie 3/3

Une série de documents décrivant les processus de décision qui nous permettent d'avoir un fonctionnement agile et efficace est mis à disposition des participants à la gestion du Manège. J'ai déjà mentionné dans un article précédent le processus particulier qu'est l'établissement d'un ordre du jour des séances: il n'est généralement pas défini à l'avance. Il s'établit ou se complète en début de séance en fonction des «**tensions**» qui doivent toutes être traitées, une seule à la fois, en suivant un protocole très précis. On parle alors d'un **ordre du jour dynamique**.

Mais avant d'établir cet ordre du jour, nous faisons toujours attention à faire un bref tour de table, ou **tour météo** où chacun, à tour de rôle, dépose ses émotions du moment et se prépare à se centrer sur le contenu de la séance. Ensuite, on règle si nécessaire des points administratifs et on vérifie l'état des projets en cours (sans commentaire ni justification, ne mentionnant que s'ils sont en cours, bloqués ou terminés). L'établissement de l'ordre du jour (sur la base des tensions), n'intervient qu'à ce moment. Un **facilitateur**, guide la séance, alors qu'un **secrétaire** prend des notes au su et au vu de tous. Ces deux rôles sont importants pour le bon déroulement d'une séance: ils ont pour mission de garantir le respect des processus.

Si le problème est simple, on cherche à lever les obstacles (les tensions) qui empêchent le travail d'avancer, sans appliquer de protocole particulier. On peut par exemple montrer son accord en faisant les marionnettes avec les mains. Il est aussi possible en tout temps d'ajouter des points à l'ordre du jour.

Si le problème est nouveau, ou complexe, on adopte un processus très codifié qui aboutit à une **décision soit par consensus** (où tout le monde dit oui, ce qui demande généralement beaucoup de temps; on ne l'utilise que pour des décisions extrêmement importantes), **soit par consentement** (où personne ne dit non). C'est ce dernier processus que je vais décrire. Il s'agit de traverser les étapes suivantes:

- pour le proposeur qui subit la tension, d'énoncer sa tension de manière rapide,
- pour les autres participants, de poser les questions permettant de clarifier quelle est la tension,
- de permettre au proposeur de faire lui-même une proposition de résolution,

mg

- de permettre au groupe de faire ensuite des propositions ou suggestions à la personne pour résoudre sa tension, en proposant notamment du soutien ou des options facilitantes,
- de demander au proposeur si les suggestions sont soutenantes et s'il souhaite les adopter, toutes ou en partie.
- Le cas échéant, le proposeur fait une nouvelle proposition, qui est soumise au groupe. Il peut aussi garder sa première formulation sans la modifier, mais c'est rare car la force de l'intelligence collective permet généralement d'arriver à une meilleure solution.
- A ce stade, crucial, des objections ne sont plus possibles que si, si et seulement si, la nouvelle proposition peut nuire gravement à la réussite du projet ou à l'intégrité de l'organisation. Si tel était le cas, la proposition doit être modifiée, sinon elle est considérée comme acceptée.
- Finalement, le facilitateur, après avoir veillé tout au long du processus que chacun reste focalisé sur l'étape en cours, vérifie que la nouvelle proposition répond aux besoins du proposeur.

Après avoir traité toutes les tensions, on finit sur un **tour de clôture**: chacun parle pour soi, comme dans le tour d'ouverture. C'est l'occasion de prendre du recul sur ce qui vient de se passer, sans retourner à la discussion.

Autres outils:

Afin d'harmoniser la prise de PV et de suivi des projets, des modèles sont mis à disposition, qui permettent de revoir systématiquement l'avancement des projets.

DropBox: espace dans le cloud, auquel les délégués des associations partenaires ont accès. On y trouve les documents communs tels les PV de séance, les informations essentielles à l'organisation du Manège, les missions et domaines de compétence des groupes de travail, etc. Pour en faciliter la prise en main et la maintenance, un rôle a été défini qui en assure la surveillance et la gestion.

Pour plus d'information, accès (gratuit) à la bande dessinée sur l'holacracy:

<https://labdsurlholacracy.com/bande-dessinee-holacracy#page-1>

double stationnement !

Ok pour livraisons, mais respectez les piétons!!! fv

place du bourg-de-four

C'est sympa de voir le Bourg-de-Four en grande partie couvert de terrasses alors qu'il fut un temps où il hébergeait plutôt des voitures. Mais, car il y a toujours un mais... le Bourg-de-Four, la place du Bourg-de-Four est aussi un lieu de passage et il conviendrait que les tenanciers, tenancières des dits bistrotts facilitent le trajet des piétons, piétonnes, en enjoignant leurs clients et clientes à libérer les trottoirs qui longent les bâtiments et à permettre ainsi aux piétons et piétonnes, en particulier les plus âgés, âgées d'entre eux, elles à pouvoir se croiser. En fait, actuellement, la déambulation côté pair de la place est aussi complexe que l'écriture inclusive. CQFD

Par ailleurs, notre comité de réjouit de voir proliférer les plantations (actuellement encore assez miteuses) des pervenches promises autour et aux pieds de la petite Clémentine. En fait pour le moment malgré un léger aménagement avec le retour de la pleine terre et le déplacement de la statue, le résultat est assez maigre et l'on attend encore l'enlèvement des très nombreux vélos que l'on voudrait être remplacés par un banc doublant la barrière à l'intérieur.

acoustique Tardy

Appareillage à domicile sur demande

Nouvel appareil auditif design
Phonak Slim™
 Design ergonomique
 Rechargeable
 Connecté

PHONAK Premium Reseller

Avenue de Frontenex 8
 1207 Genève
 T. 022 311 30 97
 info@acoustique-tardy.com
 www.acoustique-tardy.com

hommage

C'est avec une grande tristesse que l'AHCVV a appris le décès d'**Eric Fuchs** le 24 octobre dernier. Membre de notre association depuis de très nombreuses années, il était aussi une personnalité de notre quartier que nous rencontrions régulièrement à nos fêtes de quartier et à nos assemblées générales, accompagné de son épouse, Rose-Marie à qui nous adressons nos sincères condoléances, ainsi qu'à sa famille.

le comité de l'AHCVV

PHARMACIE DU BOURG-DE-FOUR

**FEU VERT POUR VOUS ACCUEILLIR
 DANS LA PHARMACIE DU BOURG-DE-FOUR RENOVEE ET AGRANDIE !**

**UNE ÉQUIPE SPÉCIALISÉE ET
 PROCHE DE VOS BESOINS :
 ORDONNANCES, HOMEOPATHIE,
 PHYTHÉRAPIE,
 AROMATHÉRAPIE, PLANTES...**

**VOUS Y TROUVEREZ UNE ÉCOUTE
 ATTENTIVE ET PERSONNALISÉE,
 UNE PROXIMITÉ,
 DES LIVRAISONS (aux alentours du
 Bourg-de-Four)**

**FAITES VIVRE
 VOTRE BOURG-DE-FOUR !**

022 310 99 40
CONTACT@PHARMACIEDUBOURG-DE-FOUR.CH
LUNDI-VENDREDI 8H-18H30
SAMEDI 9H-18H



Programme de la ludothèque

La ludothèque vous accueille dans ses locaux les mardis (15h – 18h), les mercredis (09h – 12h et 15h – 18h), les jeudis (09h – 12h) et les samedis (10h – 13h) afin de vous proposer une multitude de jeux de société et des espaces symboliques pour l'ensemble de la famille. Des plus jeunes aux plus grands, en famille, entre amis ou même seul, les ludothécaires sont présents autant pour vous expliquer les règles d'un jeu que pour vous aider à choisir un jouet à emprunter.

Dans l'espace dédié, retrouvez de nombreux jeux et jouets qui pourront être empruntés pour une durée de 28 jours au maximum. La ludothèque Centre et Vieille-Ville fait partie du réseau des ludothèques genevoises et ainsi, grâce à une seule cotisation de 30.-, valable une année, vous pourrez emprunter dans l'une des 10 ludothèques de Genève.

Depuis le 4 novembre, la ludothèque a investi l'espace de la Halte/jeux les samedis matin de 10h30 à 12h30. Cela permet d'accueillir les familles (avec des enfants jusqu'à 5 ans) dans ce second espace. Venez donc découvrir ce lieu avec ses propres espaces de jeux.

La dernière soirée jeux de société aura lieu le vendredi 24 novembre de 18h30 à 21h30. Malgré l'envie des ludothécaires de maintenir ce temps spécifique, la fréquentation est trop faible pour poursuivre cette activité. Alors venez profiter de cette ULTIME soirée !

Les prochains accueils du samedi après-midi (réservé à ceux et celles âgés de 7 ans minimum) auront lieu le 16 décembre, les 27 janvier, 10 février et 02 mars. Toujours de 14h00 à 17h00, c'est un moment privilégié pour les enfants de cette tranche d'âge qui peuvent se retrouver et ainsi profiter de la ludothèque.

Depuis le 1^{er} juillet Sara Grosso a rejoint définitivement l'équipe des ludothécaires après plus de 2 ans de remplacement.

Mme Viau, en congé parental, a souhaité donner une autre orientation à sa carrière professionnelle. Elle est remplacée depuis le 1^{er} septembre par Guillaume Tiran qui apporte ses compétences ludiques, notamment pour les jeux de société.

Le Comité de l'association de la ludothèque les remercie pour leur implication.



Le SEL du Manège à Alternatiba

Le 2 septembre 2023, le Sel du Manège a participé, avec le Sel du Lac, au festival Alternatiba organisé chaque année depuis 9 ans au parc des Bastions. Alternatiba signifie alternative en basque. Cette manifestation qui met à l'honneur les initiatives locales a débuté en 2013 dans la ville de Bayonne d'où son nom basque. Stéphane Hessel a parrainé depuis son début cette initiative devenue rapidement européenne.

Ce samedi 2 septembre, il y avait au parc des Bastions 120 organisations, associations et entreprises actives dans les domaines de la consommation responsable, de la mobilité durable, de l'économie sociale et solidaire prônant une « société plus désirable » basée sur la coopération, les liens humains et la « sobriété heureuse ».

Le Sel du Manège se retrouve dans les buts de ce mouvement citoyen. Nos objectifs, grâce à des échanges de services, de savoirs et de biens, sont en effet de créer plus de liens, plus de solidarité, plus d'équité, de lutter contre le gaspillage et la surconsommation, d'identifier, de reconnaître et de valoriser les talents et les compétences de chacun, de développer le pouvoir d'agir de chacun d'entre nous...

Ce 2 septembre, dans notre secteur « consommation et mode de vie alternatifs », nous étions voisins des stands de la Manivelle et de la Fédération Romande des Consommateurs qui présentait l'une de ses activités phares les « repair cafés ». Des contacts ont été pris, des synergies identifiées, des pistes de collaboration envisagées. La perspective que le Manège en Ville devienne, par exemple, un point relais du projet Manivelle devenait une évidence. Cela signifierait que les habitants du centre-ville puissent venir chercher au Manège et y rapporter des objets empruntés à la bibliothèque d'objets de Manivelle plutôt que de se déplacer aux Charmilles...

Pour nous, le message le plus fort de cet événement a été sans doute qu'à Genève, de très nombreuses associations sont engagées concrètement dans des projets proches de nos buts et de nos valeurs. Un des enjeux majeurs est donc d'identifier nos complémentarités, de créer entre nous des synergies, de mutualiser nos compétences et nos environnements, d'élaborer des projets communs et transversaux...

Mais n'est-ce pas l'une des finalités du projet Manège en Ville ?



Rue Julianne-Plachaud 4
1204 Genève
022 311 00 61
mq.chaussecoq@fase.ch

Fête de la Saint-Nicolas

Mardi 5 décembre de 16h à 18h30

La maison de quartier se réjouit de fêter avec vous Saint-Nicolas !

La fête aura lieu dans la rue Jean-Daniel Colladon. Le Père Fouettard et Saint-Nicolas déambuleront à la rencontre des enfants et leur distribueront les fameux petits pains de la Saint-Nicolas. Nous proposerons des boissons chaudes, un bricolage, un spectacle de feu et un concert pour animer la rue.

Une boum pour les enfants aura lieu de 17h45 à 18h30 pour clôturer la fête.

En cas de mauvais temps, la fête aura lieu dans le Manège en Ville.

Marché de Noël

Samedi 9 décembre de 10h à 19h

Toujours organisé par des habitantes du quartier et toujours avec notre soutien, le Marché de Noël est à nouveau de retour pour sa troisième édition ! Des confitures aux cartes de Noël, en passant par des savons, céramiques et autres petites merveilles, ce marché vous propose toute sortie de fabrication artisanale.

Nous nous réjouissons de vous y retrouver !

Buvette et petite restauration sur place

Repas aînés-ados

Vendredi 22 décembre de 18h30 à 22h

Que vous soyez aînés ou ados, nous vous attendons pour la seconde année autour d'un repas intergénérationnel de fin d'année.

Repas offert par la maison de quartier et l'Antenne Sociale de Proximité des Eaux-Vives. N'oubliez pas de vous inscrire !

Sortie de quartier neige à Leysin

Samedi 10 février 2024

toute la journée, sur inscription

Pour cette « sortie de quartier » d'hiver, nous vous proposons de partir en car à la montagne profiter de la neige et de l'air pur.

Lors de cette sortie, vous avez la possibilité de faire du tobogganing, de la luge, du ski, du patinage, de la marche ou tout simplement en profiter. Venez en famille, entre amie-s, et si vous êtes seul-e venez quand même !

Vous souhaitez devenir membre ?

Si vous partagez les mêmes valeurs que la maison de quartier, le comité et l'équipe vous encouragent à soutenir notre association en devenant membre (cotisation annuelle de 20.- fr.).

Pour ce faire, vous pouvez scanner le QR code suivant ou aller directement sur notre site internet sous l'onglet association.



Et si vous souhaitez vous investir davantage, vous pouvez également rejoindre le comité de gestion.

Pour plus de renseignements :

Tél : 022 311 00 61

Mail : mq.chaussecoq@fase.ch

Site : www.mqchausse-coq.ch

Ou directement sur place lors de nos ouvertures.

biodiversité en ville

Que faire dans notre quartier pour répondre aux objectifs qui concernent la biodiversité ? La Maison de Quartier Chausse-Coq a déjà organisé des conférences sur ce thème. Nous allons coopérer avec eux pour la suite des actions à mener.

Si nous devons faire un bilan à ce jour, nous dirions que les températures sont élevées ; que les lézards dans le talus de la Treille ont disparus comme bien d'autres espèces d'oiseaux ; qu'on n'y voit plus, le soir venu, de chauves-souris. Aujourd'hui, il ne reste que pigeons et moineaux en grand nombre. Les marronniers de la Treille souffrent du manque de pluie et d'eau, car même lorsqu'il pleut, l'eau est directement évacuée par la rigole vers l'égout, sans que les arbres puissent en bénéficier.

Ce qui reste de positif, c'est au SEVE qu'on le doit. Partout des fleurs sont plantées aux pieds des arbres et cela dans toute la Commune de Genève.

Nous autres habitants que pourrions nous faire ? Tout d'abord, avec le concours des écoles, de la MQ Chausse-Coq et avec les

conseils de spécialistes de la faune, des nichoirs pourraient être installés dans tout le quartier. Il faudrait définir les lieux et le nombre de ceux-ci. En hiver, les habitants du quartier pourraient être sollicités pour alimenter ces nichoirs en graines. Il serait temps également de fleurir nos fenêtres en y installant des pots pour y planter fleurs et végétaux divers. Naturellement il faudrait sécuriser ces installations avec des barres en fer forgé pour empêcher les chutes. La Ville et l'Etat devraient se lancer dans ce type d'actions à titre d'initiateurs. Au printemps, installer un marché aux fleurs à la Treille ou au Bourg de Four serait une manière d'attirer l'attention des habitants et de toutes celles et ceux qui y travaillent. Nous allons organiser dès le printemps prochain la visite de quelques jardins privés qui sont assez nombreux dans le quartier.

Notre planète souffre, il est temps d'agir, même modestement pour sauver notre monde. Toute action allant dans ce sens est la bienvenue.

rj



41^{ème} bal de l'escalade

Pleines d'enthousiasme, les associations du Manège en Ville vous accueilleront à nouveau cette année pour le Bal de l'Escalade, en Vieille-Ville, gratuit, en plein air « sous les Canons », le samedi 9 décembre 2023. Le Manège en Ville vous y attend avec le célèbre vin chaud de l'AHCVV, ses bières, mais surtout son ambiance.

mg



les fleurs du mal ?

Récemment, de retour d’une «réunion Manège», nous rentrions ensemble chez nous, Madeleine et moi. Madeleine me fit alors remarquer qu’un des marronniers de la Treille était en fleur. Sur cet arbre des fleurs et de jeunes feuilles vert tendre côtoyaient en effet des feuilles mortes et des marrons.



Que nous dit la nature? Quel message voir dans ce sursaut printanier dans notre automne genevois! Tentative de survie d’une espèce condamnée dans nos régions? Preuve inquiétante d’un dérèglement climatique dont on ne fait que parler et dont on ne parle pas assez? Signe floral qui interroge notre lassitude et notre fatalisme? Fleurs du bien ou fleurs du mal ?

En première année de médecine dans les années septante, nous avions un cours de botanique. Notre professeur profitait de ce cours pour nous parler du vivant en général.

Pour ce professeur, toutes les espèces vivantes doivent à tout moment choisir entre la croissance ou la reproduction. Pour nous le démontrer, il prenait l’exemple de l’épinard. Lorsque les conditions extérieures sont optimales (composition du sol, humidité de l’air, humidité du sol, luminosité), l’épinard opte pour la croissance, il développe de grandes feuilles et ne produit que peu de fleurs. Lorsque les conditions extérieures deviennent hostiles, ses feuilles se ratatinent, notamment pour lutter contre l’évaporation de l’eau, il produit des fleurs puis des graines, il rassemble toutes ses forces pour tenter de sauver l’espèce, il opte pour la reproduction.

L’adage «la table du pauvre est maigre mais son lit est fécond» nous montre que cette vérité s’applique probablement également aux humains.

Comment ne pas voir dans ces fleurs automnales du marronnier de la Treille un message de détresse plutôt que d’espoir ?

Donnons-nous à nos marronniers les conditions optimales de leurs survies? La «bétonnisation» de la Treille qui permettait, en son temps, à nos élus locaux de parquer leurs voitures à deux pas de la salle de l’Alabama est elle compatible avec cette survie? N’est-il pas temps de repenser profondément notre cohabitation avec la nature, en particulier dans l’espace urbain, en misant sur l’observation, l’écoute, une certaine humilité et par conséquent sur les sacrifices nécessaires ?

A la différence des végétaux, l’espèce humaine a le pouvoir d’agir sur les conditions de vie du monde végétal. «Tu es responsable pour toujours de ce que tu as apprivoisé, tu es responsable de ta rose» disait le petit prince.

PS: Une jeune motarde me voyant prendre pour le journal une photo du marronnier en fleurs me dit «ce sera une magnifique photo!». Je lui répondis «oui mais une photo inquiétante…» et je lui expliquais pourquoi. Elle m’avoua ne pas du tout y avoir pensé.

jdl

e-mail : info@ahcvv.ch
site : www.ahcvv.ch
Facebook : [ahcvv comité](#)
Adresse : **AHCVV**
1200 Genève

potager en vieille-ville

Le groupe de personnes intéressées par la création d’un potager dans la Vieille Ville cherche toujours à obtenir un terrain pour son jardin potager. Le groupe a entrepris toutes sortes de démarches administratives pour concrétiser ce projet, le dossier a passé de mains en mains, mais ni la Ville de Genève ni l’Etat de Genève n’ont trouvé d’accord sur l’accès au terrain sollicité. Pour l’heure, la demande est déposée auprès du Département des finances, de l’environnement et du logement (Agenda 21). On attend avec impatience que le dossier soit examiné et de recevoir enfin une réponse positive.

Ce jardin a pour but de renforcer les réseaux communautaires de voisinage.

iba et Linda Lorena Sanchez Avendaño



minibus de la vieille-ville

Faisant suite à une demande conjointe de toutes les associations du Manège en Ville d’apaiser le trafic dans la rue Julienne-Piachaud (près de 300 véhicules en transit illicite par jour, selon un comptage fait en 2022) et Jean-Daniel-Colladon, ces rues sont maintenant piétonnes. Comme mesure d’accompagnement, les services de la Ville planchent sur une modification du tracé de «notre» minibus, avec suppression des arrêts à la Place Franz-Liszt et rue J.-Piachaud, remplacés par des arrêts à la rue F.-d’Yvernois et St-Léger. Cerise sur le gâteau, le minibus pourrait aussi circuler le dimanche.

mg

des tags en ville ?

Il est bon de savoir que tout citoyen peut signaler des tags ou des salissures en écrivant un courriel à vvp@ville-ge.ch. Il faut donner l’adresse exacte où l’on a vu le dégât en joignant de préférence une photographie de celui-ci.

Ainsi les équipes du service Voirie - Ville propre (VVP) peuvent prévenir le propriétaire ou son mandataire, qu’il soit privé ou public afin que celui-ci fasse le nécessaire.

S’il s’agit d’un tag à caractère racial, injurieux ou dégradant, les services de VVP l’effacent rapidement, quel que soit le propriétaire.

fv

rencontre à la fontaine



Tao, le voisin et Vico, le promeneur.

Rencontre à la fontaine rue Saint-Léger.

fv

svp, des bancs, des chaises, de la détente !

Pour que nos aînés puissent se reposer lors de leurs promenades, que les touristes puissent admirer tranquillement notre ville :



Oui à tout élément urbain permettant la position assise, qu’elle soit sous cet arbre avec un banc conçu spécifiquement ou sur ce muret sécuritaire.



Oui aux aménagements urbains conçus pour la détente.... mais surveillons les infractions !



Comme il serait agréable de s’asseoir sur un banc dessiné spécifiquement pour l’espace arrondi le long de la barrière à la place du parcage des cycles.



Finalement, nous nous demandons pourquoi les voies de circulations plantées d’arbres ont été conçues pour abriter des véhicules à l’arrêt et non les citadins au repos ?

Oui à de beaux projets de détente pour tous dans notre espace public afin que chacun puisse en profiter et que tous le fassent avec respect et application des règles nécessaires.

fv

choitel opticien devient optic 2000 choitel

Le premier opticien installé à la Corraterie, se présentait dans le bottin comme «Noblet, fabrique d’instruments de mathématiques et de physique et magasin d’optique» L’entreprise a été créée en 1831 par Jean François Noblet, à qui Jean André Guédin a succédé en 1861, qui l’a lui-même laissée aux mains du mari de sa nièce, Auguste Wallner, suivi par le frère de ce dernier, Gustave, qui le laisse au fils de sa femme, Georges Choitel, qui le transmet lui-même à ses descendants, Claude, puis Philippe Choitel.

En 192 ans d’existence, cette entreprise familiale a toujours été marquée par une sensibilité pour l’évolution technologique tout en mettant un accent prépondérant sur le service et la personnalisation du service, un «esprit boutique».

Alors que la réputation de Choitel Opticien n’est plus à faire, le magasin vient de trouver un repreneur en la personne de M. Alexis Richard optométriste. Nous sommes heureux d’apprendre que si un nouveau chapitre s’ouvre sous le nom d’Optic 2000 Choitel, l’équipe et les valeurs de l’entreprise resteront inchangées. M. Philippe Choitel restera actif pour accompagner cette transition pendant au moins deux ans.

M. Richard s’y engage: la qualité, le service et la passion de l’excellence perdureront comme fondamentaux pour l’entreprise Optic 2000 Choitel qui relèvera les nouveaux défis du marché actuel tout en conservant l’indépendance nécessaire pour perpétuer un savoir-faire unique.



Chaque client trouvera la monture adéquate pour son style et ses besoins, dans un espace réaménagé afin d’offrir une expérience unique dans un cadre élégant et confortable. Des prix compétitifs seront maintenus et des offres irrésistibles seront proposées pour mettre le cap sur le 200^{ème} anniversaire.

Pour célébrer ce renouveau à la rue de la Corraterie, Optique 2000 Choitel vous propose d’ores et déjà de découvrir la qualité, le service et la tradition qui ont fait la renommée de cette institution, tout en vous faisant offrir votre monture.*

* voir les conditions en magasin

fv

Vaccination



Protégez-vous maintenant et faites-vous conseiller de manière compétente par nos soins.

Votre pharmacie Amavita
Confédération Centre

